

Mise à jour des mesures sanitaires pour les sports de pagaie

Suite aux annonces du Président de la République de mercredi dernier, les restrictions sanitaires en vigueur jusqu'ici dans 19 départements s'appliquent désormais sur l'ensemble du territoire métropolitain, dès ce samedi 3 avril, à partir de 19h, et pour une durée de quatre semaines.

Vous trouverez en pièces jointes :

- Le communiqué de presse du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, diffusé ce jour, suite à l'actualisation du décret prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- Le tableau de déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 3 avril 2021.

Les principales mesures qui s'appliquent désormais à l'ensemble du territoire métropolitain sont les suivantes :

Les pratiquants individuels ainsi que les adhérents et leurs encadrants bénévoles doivent respecter le **rayon de 10km du domicile**. Les sportifs de haut niveau, les stagiaires de la formation professionnelle, les personnes disposant d'une prescription médicale pour la pratique d'une activité physique adaptée ou présentant un handicap et l'encadrement professionnel sont autorisés à déroger à cette règle.

Couvre-feu sur l'ensemble du territoire de 19h à 6h du matin, qui ne concerne pas les publics dérogatoires que sont notamment les sportifs inscrits sur PSQS et les stagiaires de la formation professionnelle.

Compétitions et rassemblements :

- les compétitions amateurs demeurent interdites sur l'ensemble du territoire, jusqu'au 16 mai inclus ;
- les compétitions sont autorisées pour les SHN (périmètre PSQS) et se déroulent à huis clos.

Kayak polo :

- la pratique avec ballon est autorisée ;
- mais les contacts entre pratiquants demeurent interdits. Les sportifs inscrits sur PSQS ne sont pas soumis à cette dernière interdiction.

Vous pouvez retrouver sur le site internet de la fédération (<https://www.ffck.org/>) le **guide de lecture actualisé** présentant les mesures sanitaires préconisées par la FFCK aux clubs et aux bases.

Le ministère pourra être amené à apporter de nouvelles précisions dans les jours prochains, qui vous seront communiquées.

Bon courage à toutes et tous.

Jean ZOUNGRANA

Président de la FFCK et Sports de Pagaie